

**DU SOUTIEN À LA TRANSFORMATION : REPENSER
LA PLACE DU SECTEUR ASSOCIATIF FACE AU
CONTINUUM DE VIOLENCES QUI FRAPPE LES MÈRES
NON-BLANCHES ISOLÉES**

Khadija Bouchirab



Analyse

Quel rôle les associations jouent-elles face au continuum de violences – racisme structurel, précarité et patriarcat – qui frappe les mères non-blanches isolées dans plusieurs dimensions de leur existence (logement, école, justice...)? Cette analyse montre que ce rôle est paradoxal : si les associations sont essentielles pour accompagner ces femmes, elles risquent de devenir de simples « amortisseurs sociaux » qui réparent les dégâts du système sans en transformer les causes. Ainsi, le fait même que la présence d’une association modifie souvent le comportement des institutions prouve que l’accès aux droits de ces femmes reste conditionné. Afin de changer cette situation, il est nécessaire pour les associations de transformer les difficultés individuelles en enjeux collectifs, de refuser le rôle de sous-traitants et de gestionnaires de la misère, et de développer des formes de plaidoyer radicales en documentant et dénonçant les situations et les oppressions structurelles.

Que dit une société lorsqu'une mère doit être accompagnée par une association pour que sa parole soit entendue par une institution publique ? Cette question traverse de nombreuses pratiques de terrain et révèle, en creux, l'existence d'un ensemble de violences diffuses et persistantes qui frappent certaines familles plus que d'autres.

Les associations de terrain sont souvent les premières à accueillir les conséquences concrètes d'un ensemble de violences institutionnelles qui s'exercent sur certaines familles avec une intensité particulière. Parmi elles, les mères non-blanches isolées et précarisées occupent une position singulière au croisement de plusieurs rapports de domination : le racisme structurel, les inégalités socio-économiques et les normes patriarcales qui continuent d'organiser la répartition du travail et des responsabilités familiales.

Pour ces femmes et leurs enfants, les violences ne prennent pas toujours la forme spectaculaire d'un événement isolé. Elles s'inscrivent bien plus souvent dans ce que l'on pourrait appeler un continuum de violences : une succession d'expériences parfois diffuses, parfois frontales, qui traversent différents espaces de la vie sociale : institutions scolaires, services de santé, administrations sociales, justice, police, marché du travail ou encore logement.

Face à cette réalité, le secteur associatif joue un rôle essentiel d'accueil, de soutien et d'accompagnement. Mais une question demeure : notre action contribue-t-elle uniquement à atténuer les effets de ces violences, ou peut-elle aussi participer à leur remise en cause structurelle ?

UNE ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE DE LA VIOLENCE

Pour comprendre la situation des mères non-blanches isolées, il est nécessaire d'adopter une lecture systémique. Les difficultés rencontrées par ces familles ne relèvent pas seulement d'une accumulation de problèmes individuels, mais d'une architecture institutionnelle de la violence.

Dans le domaine du logement, par exemple, les discriminations raciales et la précarité économique se conjuguent pour restreindre drastiquement l'accès à des logements stables et de qualité. Sur le marché du travail, la maternité solo et l'origine perçue peuvent constituer des obstacles supplémentaires à l'emploi ou à la progression professionnelle.

À l'école, les enfants de ces familles sont plus fréquemment exposés à des formes de suspicion, de stigmatisation ou d'orientation scolaire dé-

favorable. Dans les interactions avec certaines administrations ou services publics, la parole de ces mères peut être plus facilement disqualifiée, mise en doute ou suspectée.

Ces expériences ne sont pas nécessairement le produit d'intentions individuelles malveillantes. Elles résultent souvent de mécanismes institutionnels routinisés, de normes implicites ou de dispositifs administratifs qui, combinés, produisent des effets profondément inégalitaires.

Pour les familles concernées, la violence n'est donc pas seulement ponctuelle : elle devient structurelle et cumulative.

LE RÔLE AMBIVALENT DU SECTEUR ASSOCIATIF

Dans ce contexte, les associations occupent une position ambivalente. D'un côté, elles constituent des espaces essentiels de soutien, d'écoute et de médiation. Elles permettent de rendre les institutions plus accessibles, d'accompagner les démarches administratives ou juridiques, et de soutenir les personnes dans des moments de grande vulnérabilité.

Mais cette fonction d'accompagnement peut aussi comporter un risque : celui de contribuer, malgré nous, à absorber les effets du système sans en transformer les causes.

Lorsque nous aidons une mère à naviguer dans un système administratif complexe, nous soulageons une difficulté immédiate. Mais nous ne remettons pas nécessairement en question la complexité même du système. Lorsque nous accompagnons une personne victime de discrimination ou d'injustice institutionnelle, nous réparons une partie du dommage, sans toujours pouvoir agir sur les mécanismes qui produisent ces situations.

Il ne s'agit évidemment pas de dénigrer l'aide sociale ou le travail d'accompagnement, qui sont indispensables.

Mais il est légitime de se demander dans quelles conditions le secteur associatif peut dépasser la seule logique réparatrice.

L'expérience de La Maison des Parents Solos : notre association, illustre à la fois les limites et les potentialités du travail associatif face à ce continuum de violences.

Chaque jour, nous accueillons des mères isolées confrontées à des situations où les difficultés économiques se mêlent à des formes de disqualification institutionnelle. Des femmes qui doivent prouver sans cesse leur

légitimité comme parents, leur bonne foi face aux administrations, leur compétence face aux institutions scolaires ou médicales. Des femmes dont la parole est trop souvent fragilisée par leur position sociale, leur origine ou leur situation familiale.

Dans notre pratique quotidienne, nous faisons le choix de nous tenir aux côtés des parents. Cela signifie d'abord les soutenir dans leurs démarches, défendre leurs droits fondamentaux et leur permettre de faire face à des institutions parfois opaques ou intimidantes. Mais cela signifie aussi refuser que ces expériences restent invisibles.

Il arrive par exemple qu'une mère que nous accompagnons doive se rendre à un rendez-vous formel avec une institution, qu'il s'agisse d'un service social, d'une administration ou d'un établissement scolaire. Lorsque nous sommes présents à ses côtés lors de cet échange, il n'est pas rare de constater que le ton change, que l'écoute devient plus attentive, que la parole de la mère est davantage prise en considération.

Ce constat est évidemment précieux pour la personne accompagnée. Mais il soulève aussi une question plus inconfortable : pourquoi la présence d'une association modifie-t-elle la manière dont une institution traite une citoyenne?

Autrement dit, ces situations rappellent que certaines personnes doivent encore emprunter des chemins détournés pour faire reconnaître leurs droits.

SOUTENIR LES CAPACITÉS D'ACTION COLLECTIVE

Une piste consiste dès lors à déplacer partiellement le regard : plutôt que de considérer les mères non-blanches isolées uniquement comme des bénéficiaires d'aide, il s'agit aussi de reconnaître et de soutenir leur potentiel d'action collective et politique.

Les espaces associatifs peuvent jouer un rôle clé dans ce processus. En créant des lieux où les expériences individuelles peuvent être partagées et mises en commun, ils permettent de transformer des difficultés perçues comme personnelles en problèmes collectifs et politiques. A titre d'exemple sur le terrain : les projets MIRIAM dans les CPAS.

Ce passage du vécu individuel à la compréhension structurelle constitue souvent une étape importante dans la construction d'une capacité d'agir. Les groupes de parole, les espaces d'entraide, les ateliers collectifs ou les

démarches de plaidoyer permettent progressivement de transformer l'isolement en solidarité et en conscience politique.

Dans cette perspective, l'association ne se limite plus à un rôle d'intermédiaire entre les institutions et les personnes. Elle devient aussi un espace de politisation et de production de savoirs situés, à partir de l'expérience des premières concernées.

QUELLE RADICALITÉ POUR LE SECTEUR ASSOCIATIF ?

Cette orientation soulève néanmoins des questions importantes pour le secteur. Jusqu'où une association peut-elle aller dans la critique des institutions avec lesquelles elle collabore parfois au quotidien ? Quelle radicalité est compatible avec les cadres de financement, les obligations administratives et les attentes institutionnelles ?

Autrement dit, quel est le prix d'un repositionnement plus critique et plus transformateur ?

Il ne s'agit pas de fournir des réponses simples à ces questions. Mais les poser constitue déjà une étape essentielle. Car face aux effets conjugués d'un système capitaliste, patriarcal et raciste, le risque serait de se satisfaire d'un rôle exclusivement palliatif.

Or, pour les mères non-blanches isolées et leurs enfants, les enjeux ne sont pas seulement sociaux : ils sont souvent fondamentalement politiques et parfois vitaux.

REPENSER NOS PRATIQUES

Réfléchir au continuum de violences qui traverse les institutions invite donc le secteur associatif à interroger ses propres pratiques.

Que faisons-nous, concrètement, pour documenter et rendre visibles ces violences ?

Comment pouvons-nous soutenir les formes d'organisation collective des personnes concernées ?

Dans quelle mesure sommes-nous prêts à interpeller les institutions lorsque leurs pratiques produisent des effets discriminatoires ou injustes ?

Ces questions ne visent pas à délégitimer le travail d'accompagnement social, mais à l'inscrire dans une réflexion plus large sur les conditions de transformation des rapports sociaux.

Car si l'objectif est réellement de faire en sorte que certaines violences cessent de s'exercer, il ne suffit pas d'en atténuer les effets : il faut aussi s'attaquer aux structures qui les rendent possibles.

Et c'est peut-être là que réside, aujourd'hui, l'un des défis majeurs du secteur associatif : ne pas seulement réparer les injustices, mais contribuer à les rendre politiquement impossibles.

CONCLUSIONS

Nous constatons aujourd'hui qu'il ne suffit plus d'accompagner les personnes dans des systèmes qui les épuisent.

Il ne suffit plus de réparer discrètement les conséquences humaines de politiques qui produisent elles-mêmes de l'exclusion.

Il ne suffit plus d'aider les mères à survivre à des institutions qui continuent trop souvent à les soupçonner, les contrôler ou les invisibiliser.

À l'heure où des politiques de plus en plus sécuritaires, austéritaires et stigmatisantes gagnent du terrain, y compris dans le cadre des orientations portées par l'Arizona en Belgique, le risque est immense de voir les familles précarisées devenir les variables d'ajustement des politiques publiques.

Derrière les discours sur la "responsabilisation", "l'activation" ou la "lutte contre les abus", ce sont souvent les mêmes corps, les mêmes quartiers et les mêmes familles qui subissent l'intensification du contrôle social.

Les mères non-blanches isolées se retrouvent alors en première ligne : davantage contrôlées, davantage suspectées, davantage exposées aux sanctions administratives, aux restrictions d'accès aux droits et à la violence institutionnelle ordinaire.

Dans ce contexte, le secteur associatif ne peut pas se contenter d'être un amortisseur social chargé de contenir les effets les plus brutaux des politiques d'austérité. Il doit refuser de devenir le sous-traitant silencieux d'un système qui organise la précarisation tout en déléguant au monde associatif la gestion de ses conséquences humaines.

Notre responsabilité collective est aussi de nommer clairement ce qui est à l'œuvre : une offensive politique qui fragilise les solidarités, individualise les responsabilités sociales et traite les personnes précarisées comme des problèmes à gérer plutôt que comme des citoyennes à part entière.

Face à cela, accompagner ne suffit plus.

Il faut documenter, dénoncer, politiser et construire des rapports de force collectifs.

Il faut défendre une société où l'accès aux droits fondamentaux ne dépend ni de la capacité à maîtriser les codes institutionnels, ni de la présence rassurante d'une association aux côtés des personnes concernées.

Car tant que certaines mères devront être "traduites", validées ou cautionnées pour être entendues, nous ne pourrons pas prétendre vivre dans une démocratie pleinement égalitaire.

Et si le secteur associatif veut encore porter une ambition émancipatrice, alors il devra accepter de ne plus seulement réparer les injustices, mais de participer activement aux luttes destinées à les rendre politiquement impossibles.

